

Unes de journaux publiés le 9 mai 1945.



Extrait des mémoires du maire de Chars, M. Maury appelant à la modération et à éviter les excès au moment de la Libération.

son action morale.-

Dès le début de l'occupation, il s'occupa à organiser un service d'aide aux réfugiés. Il félicita l'organisation d'un groupe de résistance auquel il adhéra lui-même, il donna toutes facilités pour la constitution des services de la Croix Rouge, mettant ses voitures et ses camions à leur disposition, pour le transport éventuel du personnel et des blessés.-

Enfin ses appels à la population lors de la libération, ses exhortations au calme, à la conciliation, ses mises en garde contre les dénonciations anonymes le plus souvent calomnieuses ou n'ayant pour motif que la satisfaction de vengeances personnelles. Enfin la teneur de son discours devant le monument aux morts de la Commune.-

Tout cet ensemble permet de féliciter Mr MAURY pour son action si utilement déployée pendant les quatre années d'épreuves que la commune a du supporter.-

Plus que la fin de la guerre elle-même, le 8 mai 1945, c'est surtout de la Libération, à l'été 1944, dont se souviennent beaucoup de témoins de cette période.

Le départ de l'occupant allemand reste, pour beaucoup de témoins rencontrés, la date clé. Après ce départ et bien que la guerre continue (ailleurs), avec ses multiples conséquences, les habitants du Vexin ont pu retrouver leurs libertés et commencer à reprendre une vie « normale ».

La Libération constitue aussi une date clé car elle oblige les nouvelles autorités et la population à faire face à des enjeux considérables : la reconstruction, le retour à la paix civile sans vengeances incontrôlées, ainsi que le retour et la réintégration dans la société des déportés, prisonniers de guerre, réfugiés ...